



ACADÉMIE  
DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS

# Rapport de la commission de labellisation Égalité filles-garçons

campagne 2024-2025



# Sommaire

## PARTIE 1 - Analyse de la démarche de labellisation, bilan et perspectives. ....3

### I. Pourquoi les établissements scolaires s'engagent-ils dans cette démarche ? ..... 4

Orientation genrée et climat scolaire. ....	4
Valorisation et pérennisation des actions. ....	4
Articulation avec d'autres dynamiques. ....	4

### II. Quels sont les indicateurs choisis pour réaliser un état des lieux et évaluer la portée des actions ? ..... 5

### III. Quels sont les stratégies de pilotage retenues et les instances mobilisées ? ..... 6

Les référent(e)s égalité. ....	6
La mobilisation des instances. ....	6
Une réflexion sur le règlement intérieur. ....	6

### IV. Quelle place occupe la formation ? ..... 7

### V. Que se passe-t-il dans les classes ? ..... 8

La place des enseignements disciplinaires. ....	8
La place de l'éducation artistique et culturelle. ....	9
L'éducation à la sexualité. ....	9
La place du ou de la professeur(e) documentaliste et du CDI. ....	9

### VI. Quelle place pour les élèves ? ..... 10

Les élèves contribuent à développer une culture de l'égalité. ....	10
La place des élèves dans les pratiques sportives. ....	10

### VII. Quels sont les axes structurants des dossiers ? ..... 11

L'orientation. ....	11
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles. ....	12
La lutte contre les violences sexistes et sexuelles. ....	12
La déconstruction des stéréotypes de genre ..... 12	12

### Les temps forts de l'année ..... 13

### Synthèse ..... 13

## PARTIE 2 - 3 actions exemplaires. ....14

### Action 1 : Utiliser l'IA pour étudier les biais de genre sur les bulletins scolaires et dans les fiches avenir. .... 15

Respect du RGPD : une exigence incontournable ..... 15	15
Des enjeux forts, des leviers concrets pour l'établissement ..... 15	15
Quelques résultats observés..... 15	15

### Action 2 : Mobiliser des formations d'initiative locale à l'échelle du réseau ECLORE, pour faire vivre une dynamique..... 16

Observer pour comprendre : un levier pour faire vivre l'égalité en classe..... 16	16
Construire une culture commune à l'échelle du territoire. .... 16	16
Exemple de grille d'observations construite lors d'un temps en présentiel. .... 17	17

### Action 3 : L'Observatoire de l'Égalité : les élèves au cœur d'une action pour sensibiliser la communauté éducative et développer la culture de l'égalité au sein du collège..... 18

Poursuite de l'action et bilan..... 19	19
Synthèse de l'organisation d'ensemble de l'Observatoire de l'égalité..... 19	19



# PARTIE 1

## **Analyse de la démarche de labellisation, bilan et perspectives.**

# I. Pourquoi les établissements scolaires s'engagent-ils dans cette démarche ?

## Orientation genrée et climat scolaire.

De nombreux établissements, qu'ils relèvent de la voie générale ou professionnelle, constatent une **orientation genrée** persistante chez les élèves qui motive l'engagement dans la démarche. Sur ce point, la question des filles et des sciences est souvent évoquée, notamment au lycée mais aussi parfois en collège lorsque ces derniers sont engagés dans des cordées en lien avec les sciences ou l'industrie. Au lycée professionnel, la mixité des filières est présentée comme un horizon à atteindre.

Par ailleurs, **le climat scolaire** est une autre motivation importante de cette démarche, interrogeant la manière dont filles et garçons interagissent, se parlent et se positionnent les uns par rapport aux autres au sein de l'établissement.

## Valorisation et pérennisation des actions.

Certains établissements s'engagent dans la démarche de labellisation pour valoriser et structurer des actions déjà existantes en faveur de l'égalité. En obtenant une labellisation, ils donnent une plus grande visibilité à leurs initiatives, ce qui favorise leur pérennisation et leur inscription dans une dynamique collective. D'autres établissements s'appuient sur la dynamique du réseau ECLORE ou sur des labellisations complémentaires, comme celle du développement durable, où l'égalité filles-garçons est intégrée dans l'Objectif de Développement Durable n°5.

## Articulation avec d'autres dynamiques.

Dans plusieurs établissements, la démarche de labellisation est articulée avec d'autres dynamiques. L'auto-évaluation de l'établissement est ainsi régulièrement mentionnée comme point d'appui pour objectiver les besoins et renforcer les actions. De même, la rédaction du projet d'établissement ou la mise en œuvre du contrat d'objectifs intègrent progressivement la question de l'égalité filles-garçons comme un axe transversal ou prioritaire. Ces liens favorisent une approche cohérente, ancrée dans le pilotage global de l'établissement.



## II. Quels sont les indicateurs choisis pour réaliser un état des lieux et évaluer la portée des actions ?

Un peu plus de la moitié des dossiers ne présente pas d'indicateurs. Lorsqu'ils sont présents, les indicateurs utilisés concernent des champs variés :

- **Répartition filles/garçons dans les filières et spécialité** (présent dans plusieurs dossiers)
- **Analyse sexuée des sanctions et enquête harcèlement** (présent dans quelques dossiers, parfois cité sans que les données ne soient partagées ou exploitées)
- **Engagement des élèves dans les instances et les activités extrascolaires**
- **Plusieurs dossiers mentionnent la répartition filles/garçons dans les rôles de délégués, au CVC, ou à l'association sportive.**
- **Résultats aux examens** (présent dans quelques dossiers)
- **Répartition filles/garçons dans les espaces scolaires** (réalisé dans un dossier)

### POUR ALLER PLUS LOIN...

La commission de labellisation a particulièrement valorisé les dossiers intégrant des indicateurs. En effet, ces derniers jouent un rôle clé dans l'élaboration d'un diagnostic initial structuré, servant de base à la définition d'une stratégie pertinente et à l'évaluation des impacts des actions mises en place. Peu de dossiers proposent un suivi longitudinal des données ce qui limite l'analyse des progrès réalisés en matière d'égalité. Par ailleurs, si les données d'orientation sont très souvent mentionnées au lycée (choix de spécialité), elles ne le sont que rarement pour les collèges alors même qu'il existe un écart de 10 points entre les filles et les garçons pour ce qui concerne l'orientation entre la voie professionnelle et la voie générale. Finalement, l'analyse des résultats des filles et des garçons n'est jamais mentionnée alors qu'en collège elle peut constituer une entrée pertinente pour questionner, au sein de l'établissement, la pratiques de classe des enseignants.

### III. Quels sont les stratégies de pilotage retenues et les instances mobilisées ?

#### Les référent(e)s égalité.

Dans les établissements engagés dans la démarche de labellisation, la fonction de référent égalité filles-garçons est assurée par une ou plusieurs personnes. Il s'agit majoritairement d'enseignant(e)s, mais également de CPE, d'infirmier(e)s, d'AED ou encore de membres de l'équipe de direction (chefs ou adjoints d'établissement). Dans certains cas, cette coordination est élargie à plusieurs référents identifiés

#### La mobilisation des instances.

Parmi les instances mobilisées comme supports de la démarche, le CESCE, le CVL, le CVC, et le Conseil d'Administration sont les plus fréquemment cités. Au sein de CVC/CVL, la parité est recherchée et souvent atteinte. Le degré d'implication de ces instances varie selon les établissements : dans certains, elles sont simplement informées de la démarche ; dans d'autres, elles participent activement à sa mise en œuvre (rédaction et traitement d'enquêtes, animation d'ateliers, collaboration avec les éco-délégués, organisation de temps forts, etc.).

Dans plusieurs établissements, une réflexion est engagée autour du **fonctionnement des conseils de classe**, en particulier sur les commentaires de bulletins, afin de garantir une égalité d'ambition à compétences égales et d'éviter les biais de langage genrés.

Environ un tiers des dossiers fait mention explicite de la mise en place d'un comité de pilotage égalité filles-garçons. Ce groupe de travail réunit une diversité d'acteurs, dont parfois des parents d'élèves. Ce comité a pour mission de structurer la démarche, d'assurer la cohérence entre les actions, d'en réguler le calendrier, et de faire vivre la thématique dans la durée.

Le **conseil pédagogique**, bien qu'évoqué dans plusieurs dossiers, apparaît comme une instance encore peu mobilisée. Cela contraste avec son potentiel, notamment pour engager une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques et leur rôle dans la reproduction ou la déconstruction des stéréotypes de genre.

#### Une réflexion sur le règlement intérieur.

Ce travail se manifeste d'abord par une attention portée au lexique, en particulier autour des questions vestimentaires, avec le souci d'une formulation neutre, non stigmatisante. Certains établissements envisagent d'étendre cette vigilance à l'ensemble du texte, en recourant à une langue inclusive pour refléter l'engagement en faveur de l'égalité. Dans plusieurs cas, des évolutions du règlement intérieur sont prévues, notamment l'ajout d'un paragraphe introductif mettant en avant les priorités du projet d'établissement, parmi lesquelles figure explicitement l'égalité entre les sexes comme principe structurant de l'action éducative.



## IV. Quelle place occupe la formation ?

Plusieurs établissements mentionnent la participation du ou de la référent(e) égalité aux formations du réseau égalité filles-garçons proposées cette année dans l'académie de Poitiers, parfois complétée par une formation d'initiative locale, en particulier dans les collèges engagés dans des projets de réseau ou des dynamiques inter-établissements.

Certaines équipes ont engagé une formation plus large des personnels, sur les compétences-psycho-sociales, en s'appuyant sur l'IA-IPR référent du dossier, sur l'IREPS ou des associations spécialisées.

Quelques dossiers font mention de la formation d'élèves (membres du CVL ou du CVC, ou les élèves délégués). Ces formations concernent par exemple la posture d'écoute, la médiation entre pairs, ou les bases juridiques de la lutte contre les discriminations. Elles s'inscrivent parfois dans des projets portés en partenariat avec des associations, ou dans le cadre de dispositifs de prévention du harcèlement.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

La formation systématique de l'ensemble des personnels reste marginale. Les élèves pourraient se voir offrir un cadre de formation spécifique, notamment lorsqu'ils sont sollicités dans des rôles particuliers (CVC, CVL, éco-délégués, ambassadeurs et ambassadrices). La formation constitue un levier essentiel pour faire vivre l'égalité au-delà des actions ponctuelles et pour ancrer durablement une culture commune au sein des établissements.

## V. Que se passe-t-il dans les classes ?

### La place des enseignements disciplinaires.

Les disciplines offrent de multiples points d'entrée pour aborder les questions d'égalité entre les filles et les garçons, et plusieurs établissements ont saisi ces opportunités pour engager des projets pédagogiques.

En sciences économiques et sociales, les élèves travaillent sur la socialisation différenciée, la construction des identités sociales, ou encore les rapports sociaux de genre. En éducation morale et civique, des projets interdisciplinaires mobilisant l'histoire-géographie, les lettres, les SVT ou les langues vivantes permettent d'aborder des thématiques comme le consentement, la non-discrimination, ou encore les droits des femmes.

La prise de parole argumentée constitue un levier pédagogique pertinent. Ainsi, plusieurs établissements ont engagé leurs élèves dans un concours d'éloquence sur la thématique de l'égalité entre les filles et les garçons. Cela contribue à valoriser la parole des élèves et à renforcer leur appropriation des enjeux d'égalité.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

La pédagogie égalitaire, entendue comme une démarche visant à interroger collectivement les postures professionnelles, attentes et interactions en classe, au-delà des contenus disciplinaires, est très peu mobilisée dans les dossiers. Une telle réflexion, nécessairement transversale, pourrait engager les équipes sur des dimensions fondamentales du métier d'enseignant : posture, langage, gestion de classe, représentations implicites, et égalité d'exigence vis-à-vis des élèves, quels que soient leurs genres.



## La place de l'éducation artistique et culturelle.

L'éducation artistique et culturelle offre aux élèves un espace d'expression sensible et critique pour s'approprier les enjeux de l'égalité. Les créations plastiques ou littéraires, comme les planches de bande dessinée consacrées aux femmes du XXe siècle ou la réécriture de pièces classiques (ex. : *West Side Story revisitée*), favorisent une lecture critique des récits culturels et historiques. Des projets musicaux, tels que l'interprétation collective de chansons choisies (*Canción sin miedo*, *Appel à l'aide*), renforcent la cohésion autour d'un message partagé. Un établissement propose un spectacle autour des plaidoiries de Gisèle Halimi, permettant aux élèves de terminale d'explorer les liens entre égalité, engagement et expression orale. Ces actions s'intègrent pleinement dans le parcours EAC.

## L'éducation à la sexualité.

L'éducation à la sexualité est présente dans plusieurs dossiers, mais elle est souvent évoquée de manière très générale, sans précision sur les contenus abordés. Or, la seule tenue de séances d'éducation à la sexualité ne garantit en rien une prise en compte effective des enjeux d'égalité entre filles et garçons. Certaines actions, comme la mise à disposition de protections hygiéniques, peuvent constituer des leviers pour l'égalité, mais seulement si elles s'accompagnent d'un travail éducatif avec les élèves, visant à déconstruire les tabous liés aux menstruations et à impliquer l'ensemble des élèves, y compris les garçons, par exemple.

Pour ce qui concerne l'éducation à la sexualité, plusieurs établissements font appel à des partenaires extérieurs, tels que le planning familial ou des associations de prévention des violences qui interviennent pour coanimer des séances. Ces partenariats, qui constituent un appui précieux, sont très souvent ancrés localement, ce qui souligne que faire vivre l'égalité entre filles et garçons s'inscrit aussi dans une dynamique de territoire. La question de l'égalité devient alors une responsabilité partagée et structurante à l'échelle locale.

## La place du ou de la professeur(e) documentaliste et du CDI.

Plusieurs établissements organisent des expositions, des sélections thématiques d'ouvrages ou des temps d'échanges autour de temps forts. Le CDI accueille des débats, le ou la professeur(e) documentaliste propose des ateliers ou participe à des séquences pédagogiques interdisciplinaires, souvent en lien avec les stéréotypes de genre, ou encore les représentations professionnelles. Dans certains cas, il est un point d'appui pour la réalisation de productions d'élèves (affiches, podcasts, vidéos).

### POUR ALLER PLUS LOIN...

Il est possible d'inscrire davantage la fonction de professeur documentaliste dans une stratégie de pilotage structurée : intégration des enjeux de genre dans l'éducation aux médias et à l'information (très peu mentionné), contribution régulière aux parcours éducatifs (citoyen, santé, avenir), et collaboration plus systématique avec les équipes pédagogiques. Par ailleurs, il est souvent mentionné que le CDI dispose d'un fonds documentaire sur l'égalité filles-garçons. Toutefois, l'ampleur du fonds, son actualisation ainsi que sa mobilisation ne sont que rarement mentionnés.

## VI. Quelle place pour les élèves ?

### Les élèves contribuent à développer une culture de l'égalité.

L'analyse des dossiers montre que les élèves sont largement impliqués dans les actions menées, mais rarement placés en position d'acteurs véritables de la démarche. Leur participation prend principalement la forme de contributions à des temps forts (8 mars, 25 novembre), à travers des productions visuelles ou artistiques (affiches, vidéos, podcasts, fresques, théâtre forum), la participation à des concours (« non au harcèlement », « séquence femme », « zéro cliché ») ou encore des rencontres avec des professionnelles. Dans certains cas, les élèves co-animent des ateliers ou interviennent dans d'autres classes, mais ces initiatives restent minoritaires.

Plusieurs dossiers font émerger une articulation potentiellement féconde entre les actions menées en faveur de l'égalité filles-garçons et le développement des compétences psychosociales. Certains collèges ont intégré des séances spécifiques sur les CPS en lien direct avec les questions d'égalité et de genre. Cependant, trop souvent, le lien entre les deux n'est pas explicité.

Les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) sont peu mobilisées pour initier ou piloter des projets, et les réseaux d'élèves ambassadeurs sont encore très peu présents.

### La place des élèves dans les pratiques sportives.

Environ un tiers des dossiers l'évoque. Il est davantage développé dans les collèges que dans les lycées. La plus faible participation des filles à l'AS est identifiée comme un enjeu. Des efforts sont menés pour proposer des activités perçues comme moins genrées (escalade, danse hip-hop, acrosport). Certains établissements organisent des créneaux exclusivement féminins sur le temps méridien, ou dans le cadre du dispositif «2h de sport», afin de sécuriser l'accès à la pratique physique. D'autres développent des projets artistiques mixtes (classes danse) valorisant l'expression corporelle. Enfin, certains établissements intègrent ces préoccupations à leur projet EPS, en organisant des événements visant à encourager la mixité.

#### POUR ALLER PLUS LOIN...

La contribution des élèves à la démarche égalité filles-garçons pourrait être renforcée. Il est par exemple possible d'associer les élèves dès les premières étapes du projet, notamment lors du diagnostic initial (à l'aide du questionnaire mon CVC ou mon CVL s'engage par exemple) ou de l'évaluation des actions menées. Les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) sont peu mobilisées pour piloter les projets, et les réseaux d'élèves ambassadeurs ou ambassadrices sont rares. La formation des élèves aux enjeux d'égalité est peu mentionnée. Ces évolutions permettraient de passer d'une logique de participation ponctuelle, encadrée par les adultes, à une véritable responsabilisation des élèves, acteurs à part entière de la culture de l'égalité.



## VII. Quels sont les axes structurants des dossiers ?

### L'orientation.

L'égalité dans l'orientation constitue un axe majeur des projets présentés par les établissements, à la fois parce qu'elle répond à un enjeu fort de justice sociale et parce qu'elle offre des leviers concrets d'action. C'est sans doute l'un des thèmes les plus fréquemment mobilisés dans les dossiers de labellisation, avec une diversité de formats et de partenaires. Les domaines scientifiques, industriels et numériques sont très investis. De façon générale la focale est portée sur les filles dans des domaines où elles sont sous-représentées. Un dossier cependant fait état d'actions autour de l'orientation des garçons vers le secteur sanitaire et social.

Les actions menées visent essentiellement à lutter contre les stéréotypes de genre dans les choix d'orientation, et à développer l'ambition chez les filles. Cela passe par des forums des métiers attentifs à la représentation des femmes dans tous les secteurs (invitations de professionnelles dans des métiers perçus comme masculins), par des actions de découverte professionnelle en non-mixité temporaire, ou encore par des dispositifs spécifiques tels que « Elles Bougent », « Sciences en mouvement d'elles », « Forindustrie », « Girls' Day » à la SNCF, « 100 000 entrepreneurs » ou « Féminisons les métiers de l'aéronautique », par exemple.

Les professeur(e)s principaux, les référent(e)s métiers ou les intervenant(e)s extérieur(e)s sont souvent impliqué(e)s dans la sensibilisation directe des élèves. Les portraits de femmes inspirantes, les rencontres avec d'anciennes élèves, ou les témoignages de femmes entrepreneures permettent d'incarner concrètement les parcours possibles et de créer des effets de projection.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

La majorité des projets repose sur des interventions ponctuelles, des événements annuels, ou des publics ciblés (filles en particulier). Peu d'établissements réalise un suivi des choix d'orientation ou une évaluation de l'impact réel des actions sur les vœux d'orientation. Le CLEE, mentionné dans un dossier, pourrait constituer un levier pertinent pour promouvoir une orientation plus égalitaire. Cette thématique pourrait constituer l'objet d'une demande de FIL pour sensibiliser plus largement les acteurs de l'établissements.

## Lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles constitue un axe affirmé et visible, notamment à travers des actions organisées autour du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Les établissements mettent en place des temps de sensibilisation, souvent sous forme d'expositions, d'ateliers, de spectacles ou de débats, mobilisant parfois des partenaires extérieurs comme des associations homologuées ou les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Certaines initiatives intègrent les élèves dans une dynamique participative, avec des productions de podcasts, d'affiches ou de capsules vidéo dans le cadre de concours, notamment.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

Si les actions menées permettent une prise de conscience collective, elles restent majoritairement concentrées sur des temps forts et ne s'inscrivent pas toujours dans un cadre éducatif structuré et régulier, tel que le préconise les annexes à la démarche de labellisation. Peu d'établissements mentionnent la mise en place de protocoles de repérage, d'accompagnement ou de responsabilisation en cas de comportements sexistes ou de violences signalées.

## Lutte contre les stéréotypes de genre.

La déconstruction des stéréotypes de genre s'ancre dans des séquences pédagogiques, parfois interdisciplinaires, menées en français, EMC, SVT, HG-EMC, arts plastiques ou langues vivantes, et repose sur l'analyse critique de supports variés : publicités, chansons, films, albums jeunesse, jeux vidéo. Les représentations dans les métiers, les loisirs ou l'espace public sont également interrogées, notamment à travers les actions d'orientation. Ces démarches permettent de rendre visibles les mécanismes d'intériorisation des normes de genre et de valoriser des modèles alternatifs.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

La réflexion sur les pratiques de classe (répartition de la parole, constitution des groupes, attentes implicites) demeure également marginale, bien qu'elle constitue un levier puissant de transformation des représentations.

## Temps fort / période

## Actions observées dans les dossiers

**Début novembre** – Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Organisation d'enquêtes, campagnes d'affichage, interventions sur les violences verbales, sexistes et le harcèlement.

**25 novembre** – Journée contre les violences faites aux femmes

Rencontres avec élèves et personnels, expositions, fresques, productions d'élèves, interventions de partenaires (CIDFF, planning familial).

**Décembre / février** – Semaines de l'orientation

Témoignages de professionnelles, forums métiers, visites d'entreprises, interventions d'associations sur l'égalité dans les filières.

**22 janvier** – Journée du sport féminin

Rencontres sportives, débats sur la pratique féminine du sport, analyse des stéréotypes dans la médiatisation sportive.

**11 février** – Safer Internet Day

Sensibilisation à la citoyenneté numérique, analyse des stéréotypes en ligne, ateliers sur le cybersexisme et l'identité numérique.

**8 mars** – Journée internationale des droits des femmes

Expositions, portraits de femmes, sélections thématiques au CDI, concours, productions artistiques, débats.

**Mars (variable)** – Semaine de l'égalité

Projets interdisciplinaires, expositions, affiches, débats, productions d'élèves, mobilisation des élèves ambassadeurs.

**Mars (variable)** – Semaine de la santé et de la citoyenneté

Séances par niveau sur le consentement, les stéréotypes de genre, interventions d'acteurs de prévention, débats entre élèves.

**17 mai** – Journée contre l'homophobie et la transphobie

Ateliers de sensibilisation, débats, interventions de partenaires associatifs, actions sur les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle

## BILAN GLOBAL DE LA DÉMARCHE DE LABELLISATION

### POINTS FORTS REPÉRÉS PAR LA COMMISSION

- + Un engagement croissant des établissements sur les enjeux d'égalité, motivé par : L'orientation encore très genrée des élèves,
- + Le souci d'améliorer le climat scolaire,
- + La volonté de structurer et pérenniser des actions existantes.
- + Des thématiques structurantes bien identifiées :
- + L'égalité dans l'orientation,
- + La lutte contre les stéréotypes de genre,
- + La prévention des violences sexistes et sexuelles.
- + Un ancrage dans les enseignements disciplinaires : projets en SES, EMC, SVT, arts, langues...
- + Implication de nombreuses parties prenantes :
- + Référents « égalité » identifiés,
- + CVC/CVL mobilisés,
- + CDI et professeur(e) documentaliste actif dans les actions.
- + Lien avec d'autres dynamiques (ODD, ECLORE, auto-évaluation, contrat d'objectifs, éducation à la sexualité, orientation, EAC).

### AXES DE PROGRÈS ET POINTS DE VIGILANCE

- Peu d'indicateurs mobilisés :
- Manque de diagnostic initial structuré,
- Absence de suivi longitudinal des données,
- Inégalité d'analyse entre collège et lycée.
- Mobilisation inégale des instances :
- Conseil pédagogique peu actif,
- Peu de comités de pilotage formalisés,
- Participation des élèves souvent ponctuelle.
- Formation :
- Peu de formation systématique des personnels,
- Élèves peu formés malgré leur engagement attendu dans les instances.
- Pédagogie égalitaire :
- Peu de réflexion sur les pratiques de classe,
- Orientation et violences abordées via des actions ponctuelles :
- Manque d'inscription dans des cadres éducatifs durables,
- Faible évaluation de l'impact des actions sur les choix d'orientation.

## PERSPECTIVES ET LEVIERS RECOMMANDÉS

- Structurer un pilotage inter-catégoriel, en systématiquement intégrer les enjeux d'égalité dans toutes les instances.
- Outiller les équipes pour produire, suivre et exploiter des indicateurs sexués, dès le collège.
- Former largement les personnels et les élèves sur les enjeux de genre, pour ancrer une culture de l'égalité.
- Renforcer la pédagogie égalitaire à travers une réflexion sur les pratiques professionnelles.
- Faire des élèves de véritables acteurs.



PARTIE 2

**3 actions exemplaires.**



## Action 1 : Utiliser l'IA pour étudier les biais de genre sur les bulletins scolaires et dans les fiches avenir.

### Respect du RGPD : une exigence incontournable

L'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cadre scolaire doit s'accompagner d'une vigilance éthique et juridique. Aucune donnée nominative (élèves, enseignant(e)s, familles, établissement) n'est transmise à l'outil d'analyse. Les textes analysés sont anonymisés, et les résultats sont traités collectivement, dans une logique d'amélioration des pratiques professionnelles, non d'évaluation individuelle. Cette garantie est indispensable pour assurer la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

### Des enjeux forts, des leviers concrets pour l'établissement

L'égalité à l'école commence par la reconnaissance que les inégalités existent, parfois de manière subtile, au sein même des pratiques éducatives. En révélant les biais de genre dans les appréciations, cette démarche permet à l'équipe de prendre du recul et d'initier un véritable travail réflexif. Ainsi, une détection systémique des biais dans les appréciations permet de faire émerger une prise de conscience collective. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une dynamique de transformation collective.

Au-delà de la prise de conscience collective, plus loin les résultats peuvent alimenter les échanges lors des conseils pédagogiques, permettre une plus grande vigilance lors des conseils de classe ou encore servir de supports pour des formations d'initiative locale.

### Quelques résultats observés

À partir de plusieurs centaines d'appréciations anonymisées issues de bulletins de 2de et de conseils de fin de Terminale, l'analyse a mis en évidence :

- **Un usage différencié des qualificatifs** : les filles sont plus souvent décrites comme «sérieuses», «appliquées», ou «discrètes», tandis que les garçons reçoivent davantage de mentions sur leur «esprit d'initiative» ou leur «potentiel».
- **Une orientation encore marquée par les stéréotypes** : les avis de poursuite d'étude vers des filières scientifiques ou sélectives sont formulés plus fermement pour les garçons, même à résultats équivalents.
- **Des verbes d'action inégalement répartis** : les formulations encourageant à «oser», «s'affirmer», «s'engager» concernent davantage les garçons.

## **Action 2 : Mobiliser des formations d'initiative locale à l'échelle du réseau ECLORE, pour faire vivre une dynamique.**

Dans deux réseaux ECLORE de l'académie, des formations d'initiative locale ont été mise en œuvre pour accompagner les établissements dans leur engagement en faveur de l'égalité filles-garçons. Ces formations se sont déroulées avec le soutien de la CARDIE.

### **Observer pour comprendre : un levier pour faire vivre l'égalité en classe.**

L'un des temps de cette formation repose sur la construction partagée de grilles d'observation, centrées sur les élèves. Ces outils permettent d'analyser la manière dont l'égalité et la mixité sont effectivement vécues dans les classes, à travers les interactions, la participation orale, les choix d'activités ou les dynamiques de groupe. En cohérence avec les attendus en matière de pratiques pédagogiques (observation des pratiques de classe, valorisation égale des élèves, mixité des groupes), ces grilles constituent un levier pour objectiver les situations et alimenter une réflexion professionnelle partagée, dégagée de tout jugement entre collègues.

### **Construire une culture commune à l'échelle du territoire.**

Interdégrés et interdisciplinaires, les formations d'initiative locale mises en œuvre dans le cadre du réseau ECLORE permettent de développer une approche cohérente et transversale des enjeux d'égalité filles-garçons. En réunissant des équipes issues de contextes variés, elles ancrent cette thématique dans une dynamique collective de territoire. Ces formations contribuent à construire une culture commune, centrée sur les gestes professionnels favorisant une plus grande égalité entre filles et garçons. Ces pratiques, qui visent à promouvoir une égalité réelle dans les interactions pédagogiques, ont également des effets bénéfiques plus larges : elles améliorent le climat de classe, renforcent l'ambition scolaire et soutiennent les élèves les plus fragiles.

En ce sens, le travail autour de l'égalité peut devenir un levier pédagogique concret, au service d'une école plus inclusive, plus attentive aux parcours individuels, et plus juste dans ses attentes et ses pratiques.

### Situation d'apprentissage des élèves

<p>Entretien préalable avec la ou le collègue que vous visitez</p> <p>Niveaux des élèves :</p> <p>Nombre d'élèves dans la classe :</p> <p>Nombre de filles :</p> <p>Nombre de garçons :</p> <p>Situation particulière à connaître avant l'observation :</p>	<p>Entretien préalable avec la ou le collègue que vous visitez</p> <p>Quelles activités ?</p> <p>Quel moment de classe ?</p> <p>Comment les élèves se placent ? (plan de classe)</p> <p>NB : Une observation de la géographie de la cour de récréation peut également être envisagée</p>
---	--

#### Les interactions = la parole, le geste, le regard

#### Comptage :

Interactions positives (rebondir sur la parole, reformulation des réponses, prêt de matériel, propositions d'aide...)	Filles	Garçons	Total	
Interactions négatives (commentaires, jugements...)	Filles	Garçons	Total	
Qui interagit avec qui ?	Les filles entre elles	Les garçons entre eux	Les garçons et les filles	
			A l'initiative des filles	A l'initiative des garçons

#### Le fonctionnement dans un groupe de travail

La répartition des rôles : qui parle, qui écrit, qui se tait ?	Filles	Garçons	Synthèse
--	--------	---------	----------

#### Grille d'entretien élève enseignante qui a observé (peut-être convertie en questionnaire) pour questionner les sentiments/ressentiments perçus lors de la séance observée.

Sentiment de l'élève en lien avec sa place dans le travail de groupe, dans la classe	Réponses des filles Réponses des garçons
Est-ce que l'élève se sent écouté par ses pairs ?	Réponses des filles Réponses des garçons
L'élève a-t-il ou elle le sentiment d'être reconnue et estimée par ses pairs ?	Réponses des filles Réponses des garçons
Si on parle d'estime de soi, sur une échelle de 1 à 5, à quel niveau l'élève se place ?	Réponses des filles Réponses des garçons

## Action 3 : L'Observatoire de l'Égalité : les élèves au cœur d'une action pour sensibiliser la communauté éducative et développer la culture de l'égalité au sein du collège

Un large travail de terrain mené par les élèves et les équipes pédagogiques,  
Tout au long de la semaine de l'égalité, un collège de la Vienne a choisi de mener des actions avec les élèves dans le cadre d'ateliers de sensibilisation dits « observatoire de l'égalité »

À l'occasion de la **Semaine de l'Égalité**, les 34 élèves délégués du collège ont mené un travail approfondi dans le cadre de **l'Observatoire de l'Égalité**, une action originale qui a placé les collégiens en première ligne pour observer, analyser et proposer des actions concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons.

Lors d'une assemblée générale des délégués en décembre, les élèves se sont d'abord questionnés collectivement sur les pratiques du quotidien dans leur établissement : répartition des filles et des garçons dans les espaces communs (cour, CDI, études, couloirs), stéréotypes dans les interactions en classe et dans leurs représentations des métiers.

Puis, accompagnés par les membres du comité de pilotage de l'égalité au collège, les délégués ont conçu des sondages en direction des élèves et de leurs professeurs. Ils ont aussi élaboré des grilles d'observation pour porter « les lunettes du genre » en classe et dans les espaces partagés et pour questionner leurs camarades sur les temps de récréation. Après ce temps d'enquête, ils ont pu récolter de nombreuses données et dresser ensemble un premier état des lieux de l'égalité dans leur collège.

Les points clés de leurs observations ont été valorisés sous forme d'une création numérique mêlant des pourcentages, des graphiques, des vidéos conçus par les élèves. À cela s'ajoutent des pistes d'amélioration concrètes.

Ainsi, lors de la semaine de l'égalité, les élèves délégués ont à la fois mené l'enquête et conçu un bilan de leurs observations.

## Poursuite de l'action et bilan

Leur dernière mission sera de porter devant leur classe respective le bilan de leur travail puis, dans un second temps, de le présenter à une assemblée constituée de leurs parents et de toutes les personnes de la communauté éducative intéressées afin de clore de façon conviviale et joyeuse cette action (présentation du travail à une radio locale par exemple).

Ce travail témoigne de la volonté du collège de **donner la parole aux élèves**, de leur faire confiance et de leur permettre de devenir **acteurs de la culture de l'égalité**.

### SYNTHÈSE DE L'ORGANISATION D'ENSEMBLE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉGALITÉ

Responsables des ateliers	Référente égalité	Référente égalité	CPE	Professeur de SVT
<b>Thématiques d'observation</b>	Le CDI, les couloirs, les études	La classe	La cour et les pratiques sportives	Les métiers
<b>Outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interview de la documentaliste</li> <li>• Interview d'une agente d'entretien</li> <li>• Questionnaire élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage professeur</li> <li>• Grille d'observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille d'observation</li> <li>• Données chiffrées sur l'Association Sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interview de la Psy-EN</li> <li>• Sondage élèves</li> </ul>

Lien vers la vidéo réalisée :

<https://podeduc.apps.education.fr/video/87800-presentation-resultats-observatoire-egalite-2025mp4/>



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*